Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Mariage frauduleux / Divorce à l' amiable

Par nougatine17

Bonjour,

Je me permets de vous écrire pour la raison suivante ... En 2008 ... J' ai épousé un Etranger en situation irrégulière ... En 2010 ... Il a refusé le divorce ... Maintenant, il demande le divorce amiable bien sur ... Pour que je ne puisse rien faire au niveau de sa Carte de Résident de dix ans ... Mon avocate me dit que je suis complice de ce mariage frauduleux ... Et me dit de demander des témoignages pour prouver que je suis la victime de ce mariage frauduleux
Elle me dit que les témoignages ne serviront qu' après l' ONC ... Elle voudrait plaider ... L' abus de faiblesse ... abandon du domicile conjugale avec un conjoint malade ...
La non assistance à personne en danger ... Pour que j' ai des indemnitées ... Or, on ne plaider pas un dossier... On dépose des documents au greffe du TGI?... Or, il y à 15 jours après l' ONC pour qu' elle fasse quelque chose ... Je suis plutot surprise de son comportement ... Et souhaiterais connaitre la procédure à suivre ... Vu qu' elle ne me tient pas informée de l' avancement du dossier ... Merci d' avance pour la réponse ... Nougatine